



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week-end du 17 Novembre au 19 Novembre 2023 est assurée par :

M. Jacques CONTET au 06.68.44.06.97

INFOS CLUBS!

Pour toute correspondance par mail, les clubs sont priés d'écrire UNIQUEMENT sur la boîte mail : district@ain.fff.fr

Rendez-vous le samedi 18 novembre à 13 h 45 au stade Marcel Verchère pour voir l'affiche de ce 7ème tour de Coupe de France



COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

« Conformément au règlement intérieur de la CDA, la Commission des Arbitres a proposé au bureau du District de limiter les récusations d'arbitres à 3 personnes par club au maximum pour la saison qui débutera ce week-end.

Pour rappel, les récusations doivent se faire avant le début du championnat et les clubs ayant déjà fait des demandes seront informés de cette décision.

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 14.11.2023

Présents : Grégory BESSET, Murat BOLAT, Olivier GUICHERD, Pierre HERMANN Romain JARJAVAL, Baptiste PIQUET.

Excusés : Loïc CHABAUD, Jean-Noël TARTARIN

Visio : Sylvain FEYEUX, Guillaume STRIPPOLI, Antony VAUDON

Assiste : Alexis CURT

CERTIFICAT MEDICAL

PELLISSIE Julien : certificat médical de contre-indication jusqu'au 26.11.2023 (prolongation).

COURRIERS ARBITRES

ALTAN Izzet : présence de DURAN Eren à son match (stagiaire).

CELLIER DEVAUX Alexandre : demande d'observation.

PLASSON Bertrand : courriers reçus.

COURRIERS CLUBS

E S B MARBOZ : courriers reçus.

C S LAGNIEU : courriers reçus. Réponse faite.

F C PRIAY : demande de changement d'arbitre. Réponse sera faite.

FC COTIERE LUENAZ : courrier reçu

F C TURC VIRIEU : demande d'arbitre officiel.

ENT VAL DE SAÔNE : demande d'arbitre officiel. Réponse faite.

F C BRESSE NORD : absence d'arbitre.

F C BRESSANS : absence d'arbitre.

U S VAUX EN BUGEY : courrier reçu. Réponse sera faite.

BOURG SUD : courrier reçu. Réponse sera faite.

DIVERS

ISERE DISTRICT : désignation arbitre féminine.

COMMISSION DE DISCIPLINE : transmission de feuilles de matches.

LA COMMISSION DES ARBITRES REMERCIE LE FBBP 01 POUR L'ACCUEIL DES ARBITRES LORS DU MATCH DE NATIONAL 2 QUI L'OPPOSAIT AU FR HAGUENAU LE SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023.

La Commission présente ses sincères condoléances à son collègue Jean-Noël TARTARIN et à sa famille suite au décès de sa belle-mère.

Le Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Pierre HERMANN

FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE – SESSION TOUSSAINT

La Commission Départementale en arbitrage félicité l'ensemble des candidats ayant participé à la formation initiale en arbitrage durant les vacances de la Toussaint et pour la réussite aux examens.

Vous retrouverez les coordonnées de ceux-ci dans le tableau suivant pour leurs prochaines désignations sur des matchs officiels.

NOM	PRENOM	NE LE	EMAIL_	TEL	CLUB REPRESENTE
BOVO	Lorenzo	25/02/1997	lorenzobovo9@gmail.com	06 46 48 92 83	C.O. DU PLATEAU
BROYER	Louis	19/01/2008	louis.broyer08@gmail.com	07 62 08 61 53	DOMBES BRESSE FC
CHERIE	Thierry	26/01/1972	thierrycherie@gmail.com	06 18 84 25 19	FC BRESSE NORD
DECHAUD	Morgan	01/02/2001	morgandechaud2001@gmail.com	06 17 21 31 51	ESSOR BRESSE SAONE
DIABY	Salimou	15/02/2003	diabysalimou609@gmail.com	07 51 50 68 63	U.S. ARBENT MARCHON
DILLY	Donovan	13/09/2005	donovandilly.2005@gmail.com	07 65 66 19 38	AS DORTAN LAVANCIA
DRANCOURT	Bertrand	19/08/1959	drancourt.bertrand0@gmail.com	06 30 73 89 67	ENT.S. REVERMONTAISE
DUBOST	Kantin	19/08/1995	kantin.dubost01@gmail.com	06 98 61 09 68	HAUT REVERMONT
DURAN	Eren	23/12/2002	erenduran01100@gmail.com	07 83 51 47 46	AM.S. TRAVAILLEURS T
DUSSOUILLEZ	Julien	27/11/2005	dussouillezjulien2005@gmail.com	06 13 05 13 72	AS DORTAN LAVANCIA
GAILLARDON	Laura	21/12/1998	lauragaillardon@gmail.com	06 33 57 36 66	F.C. CURTAFOND CONFR
GUEDON	Esteban	29/09/2005	alex76-01@hotmail.fr	06 27 39 44 95	F.C. MAS RILLIER
HAKAS	Zakarya	10/12/1994	zakaryahakas@gmail.com	07 83 13 19 44	FC MONTLUEL
LABALME	Florian	13/03/1998	florian.labalme@gmail.com	07 77 31 42 03	ENT.S. VAL DE SAONE
LACOSSE	Dominique	24/07/1981	dominiquelacosse.dl@gmail.com	07 62 00 74 42	F.O.L
MARECHAL	Alexis	20/01/2002	alexismarechal875@gmail.com	06 25 47 03 34	ES BRESSANE
MAZRI	Adem	12/01/2006	admz0169@icloud.com	06 36 02 40 64	FCM
RAMOS E BRITO	Marcio	05/09/1989	mjramosbrito@gmail.com	06 08 67 76 28	A. DES PORTUGAIS
SAPEY	Frederic	08/10/1975	frederic.sapey@orange.fr	06 82 82 01 55	ENT.S. VAL DE SAONE
TEKBICAK	Tarik	18/02/1980	tarik.tekbicak@gmail.com	0621340522	OYONNAX
TETEFORT	Nolan	21/10/2001	tetefortnolan@icloud.com	06 24 91 16 66	A.S. HAUTECOURT ROMA
ZAHTI	Khalid	21/04/2007	khalid.zahti01@gmail.com	07 50 48 94 69	ACCFT

COMMISSION FEMININE

Plateau féminin U9F-U11F-U15F

La commission féminine en lien avec la commission technique propose un second plateau féminin à destination de vos équipes U9F-U11F et U15F le samedi 9 Décembre prochain à Montréal la Cluse.

A cette occasion, merci de bien vouloir compléter les quelques points suivants du questionnaire (lien qui suit) avant le 4 Décembre prochain : <https://forms.gle/NHqQcHTvHc1QvKGP9>

Ce plateau s'inscrira dans l'opération du « Téléthon ». Une urne sera à votre disposition sur place afin de récolter un maximum de dons.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89

Le Président de la Commission,
Vincent JACUZZI

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Réunion du 14 Novembre 2023

Présents : MM DELIANCE, VERNAY, BOURDON, GUTIERREZ.

Excusés : MM PELLET, BACONNET

Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

*_*_*_*_*_*

Dossier n° 53

Catégorie U18 D4 poule M

Courrier du club du FO Bourg annonçant le forfait général de son équipe U18.

Les équipes devant rencontrer cette équipe seront exemptes.

Le club du FO Bourg est redevable de la somme de 26 €uros au District.

Dossier n° 54

Match n° 26475270 : Artemare 1/Vertrieu 1 – Seniors D4 poule B – du 12/11/2023

Courrier du club de Vertrieu annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Vertrieu 1 : 0 but / - 1 point

Artemare 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Vertrieu est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 55

Match n° 26617805 : Fareins Saône Vallée 1/St Maurice de Gourdans 1 – Seniors D3 poule B – du 12/11/2023

Lors du contrôle des licences, il apparaît que le délégué Mr CUNHA Paul ne possède pas de licence officielle valide pour la saison 23/24.

En tant que délégué, Mr CUNHA Paul représente le club de Fareins Saône Vallée.

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par le District, tout dirigeant, arbitres, etc... doit être titulaire d'une licence établie au titre de la saison en cours (article 59 des Règlements de la FFF et rappelé toutes les semaines dans le PV du District).

La commission sanctionne le club de Fareins Saône Vallée d'une amende de 55 €uros pour participation d'un officiel non licencié à une rencontre.

Le président,
Maurice DELIANCE

SPORTIVE SENIORS

Réunion 14 novembre 2023

Courriers reçus :

Terrains Impraticables 11 et 12 novembre avec arrêté municipal :

Culoz Grd Colombier : mairie de CULOZ-BEON ;

Béon Cs : mairie de CULOZ-BEON ;

St Laurent As : mairie de ST LAURENT sur SAÔNE ;

OI. Rives de l'Ain : mairie de JUJURIEUX du 11 novembre au 9 décembre;

Chazeys Bons : commune de CHAZEY-BONS du 10 novembre au 10 décembre;

Mairie de BOURG en BRESSE fermeture des terrains du 14 au 19 novembre.

Terrains impraticables des 11 et 12 novembre :

Artemare Fc : terrain d'ARTEMARE rencontre D4 poule B au stade de CHAMPAGNE en VALR.

Nantua Us : terrain de NANTUA, confirmé par délégué de secteur.

* * * * *

Valsershône Fc : demande modification horaire rencontre D1 du samedi 25 novembre.

-----En attente accord OI. Rives de l'Ain.

Chaneins Isn Fcc : demande inversion rencontres D4 poule C du 19 novembre et 3 décembre.

Jassans Frans Foot : accord pour **inverser rencontre D4 poule C du 3 décembre J11 – J21** inversée.

Veyziat Us : demande changement date rencontre D3 poule A.

Marboz Esb : **refus** pour rencontre D3 poule A du 26 novembre indisponibilité éducateur.

Thoissey Esvs : rencontre D4 poule C du 19 novembre **au stade des Petits Oiseaux à THOISSEY.**

Ain Sud Foot : demande de modification horaire rencontre D5 poule D du 18 novembre.

St Maurice de Gourdans Fc : accord pour rencontre D5 poule D du 18 novembre **à 18h30.**

Hautecourt Romanèche As : demande inversion rencontre D4 poule A du 19 novembre.

Arbent Marchon Us : **accord pour inversion rencontre D4 poule A du 19 novembre J9- J19** inversée.

Mille Etangs Sc : rencontre D5 poule E du 19 novembre **à 12h30** stade A. FAVROT à SAVIGNEUX.

Marboz Esb : demande de modification rencontre D2 poule B du 19 novembre terrain synthétique.

Viriat Cs : accord pour rencontre D2 poule B du 19 novembre à 12h30.

Marboz Esb : demande de modification rencontre D3 poule A du 19 novembre terrain synthétique.

Viriat Cs : accord pour rencontre D3 poule A le samedi 18 novembre à 19h00.

Po/la Commission Sportive,
Jacques CONTET, David BEREZIAT,
FAUSSURIER Matthieu, TOUZANI Hamid

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion 14 novembre 2023

Courriers reçus pour catégorie U18 :

Côt. Meximieux Villieu : paramétrage horaire rencontre U18 D4 poule H corrigé.

Montréal As : demande de modification rencontre U18 D4 poule M

Bressans Fc : accord pour rencontre U18 D4 poule M le **dimanche 19 novembre à 15h30**.

St Denis Ambutrix Fc : rencontre U18 D3 poule D du 18 novembre **au stade les Cattes à VAUX en BUGÉY**.

Bords de Veyle Fc : demande de modification horaire rencontre U18 D3 poule F du 18 novembre !

Suite au 6^{ème} tour de la coupe Gambardella ce samedi 18 novembre la rencontre D2 poule A

Ain Sud 1 – Ol. Sud Revermont01 est reportée **au 9 décembre**.

La journée 5 prévue le 9 décembre est reportée au 16 décembre.

Courriers reçus pour catégorie U15 :

Thoissey Esvs : demande de modification rencontre U15 D3 poule G.

Essor Bresse Saône : refus pour rencontre U15 D3 poule G le samedi 18 novembre.

Côt. Meximieux Villieu : demande inversion rencontre U15 D3 poule D du 19 novembre.

Fbbp01 : accord **pour inversion** rencontre U15 D3 poule D du 19 novembre.

Bettant Js Entente du BUGÉY :

-----rencontres U15 D3 poule F du 19 novembre **au stade A. BERTHIER à ST DENIS BUGÉY**.

----- du 3 décembre **au stade A. BERTHIER à ST DENIS BUGÉY**

----- le 10 décembre **à VAUX en BUGÉY au stade Les Cattes**.

-----rencontres U15 D4 poule I du 26 novembre **au stade A. BERTHIER à ST DENIS BUGÉY**.

Nous vous rappelons que les courriers adressés au district doivent venir de la boîte mail officielle des clubs

Po/la Commission Sportive Jeunes,
Jacques CONTET, David BEREIZIAT,
FAUSSURIER Matthieu, TOUZANI Hamid

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Frédéric Debost – Patrick Teppe – Pierre Benoit - Patrick Chêne

Pour trouver les informations concernant le Foot Réduit

Accueil Foot Réduit Sous l'image, choisir la pratique voulue

Dans le PV.

U13

Championnat U13 2023/2024 2^{ème} Phase

Le calendrier est en ligne :

Afin d'éviter d'avoir des Exempts dans plusieurs poules chaque samedi, nous avons créé une poule comprenant 8 équipes. Il s'agit de la **poule T**. Celle-ci compte donc 2 journées de plus que les autres : une journée le 11 Novembre 2023 et la seconde le 16 Décembre 2023. Certaines équipes ne se rencontreront pas.

Les clubs, après accord entre eux, peuvent ou pas les jouer sachant que s'il y a des reports lors des journées des 4, 18, 25 Novembre 2, 9 Décembre, ils se joueront le 16 Décembre comme dans les autres poules.

Avant de reporter définitivement une rencontre assurez-vous que vous ne pouvez pas l'inverser.

A partir de cette deuxième Phase, vous utilisez une FMI (Feuille de Match Informatisée).

En cas de problème, faire une feuille de match papier et l'envoyer au District.

Compétition Championnat Catégorie U13

Modifications

Journée du 18 Novembre 2023 Changement d'horaire (Coupe de France)

Poule A : Bourg en Bresse Péronnas 01 1 reçoit Ain Sud à 1 à Péronnas à 11 heures.

Poule C : Bourg en Bresse Péronnas 01 2 reçoit Viriat 1 à Péronnas à 11 heures.

Poule ZA : St Denis les Bourg 2 reçoit Bourg en Bresse Péronnas 3 Fém à 11 heures à St Denis les Bourg.

Journée du 9 Décembre 2023 Changement d'Horaire (Plateau Féminin à Montréal)

Poule A : Montréal 1 reçoit Ain Sud à 15 heures à Montréal.

Poule Q : Montréal 4 reçoit Hautecourt 2 à 15 heures à Hautecourt.

3^e Phase U13

Vous avez jusqu'au **30 Décembre 2023** pour engager des équipes.

Report des rencontres :

Journée du 4 Novembre 2023

Toutes les rencontres annulées du 4 Novembre sont reportées au **11 Novembre 2023**.

Sauf les rencontres des équipes, qui sont qualifiées pour le second tour du Festival U13, qui sont reportées au **16 Décembre 2023**.

Poule D : St Denis Ambutrix 1 – Belley CS 1

Poule G : OL Sud Revermont 1 – Bressans FC 1

Poule K : Plaine de l'Ain US 1 – Montluel 1

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 13 h30

Possibilité de jouer à : 13 h, 14 h, 14 h 30 ou 15 h sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

Pour tout autre horaire, il faut l'accord du club adverse

Clubs évoluant à 13 heures

A Attignat

A St Martin du Mont

Clubs évoluant à 14 heures

A St Trivier de Courtes (Bresse Nord)

A St André / Vieux Jonc (Veyle Vieux Jonc)

A Grièges (Grièges Pont de Veyle)

Club évoluant à 15 heures

A Serrières de Briord Les Charmieux (Serrières Villebois équipe 1 uniquement)

Forfaits amende 9 €

Journée du 4 Novembre 2023

Poule D : Ambérieu FC 1 9 €

Poule Q : Montréal 4 9 €

Poule ZA : Attignat 3 9 €

Journée du 4 Novembre reportée au 11 Novembre 2023

Poule X : Trois rivières 4 Fém 9 €

Feuilles de match manquantes Amende : 9€ → **Merci de nous les envoyer par mail**
Journée du

Festival Foot U13 Pitch

Equipes qualifiées pour la finale départementale du 6 Avril 2024 à Lagnieu :

Plateau A : St Martin du Mont, Essor Bresse Saône

Plateau B : Veyle Saône, Bourg en Bresse 01

Plateau C : Plastics Vallée, Belley CS

Plateau D : Centre Dombes, Bresse Tonic foot

Plateau E : Bresse Foot, Marboz

Plateau F : Misérieux Trévoux, Montréal

Plateau G : Ain Sud, Arbent

Plateau H : Replonges, Bressans FC

U11

Championnat U11 2023/2024 2^{ème} Phase

Le calendrier de la seconde phase est sur le site. **Il a encore légèrement été modifié. Merci de vérifier sur le site.**

Quelques changements d'horaire

Les clubs recevant devront saisir les résultats de toutes les rencontres U11 se déroulant chez eux et scanneront les feuilles de plate, aux à l'aide de Footclubs. Si problème de saisie, envoyer la feuille de plateau par mail au District.

Modifications

Modifications

Journée du 18 Novembre 2023 Changement d'horaire

Poule A : Bourg en Bresse Péronnas 01 1 reçoit Valserhône 1 et Montréal 1 à **9 h 30** à Péronnas.

Dortan 1 reçoit Veyziat 1 et 2 à **11 heures**.

Poule J : Bourg en Bresse Péronnas 01 2 reçoit Montréal 3 et St Martin du Mont 1 à 9 h 30 à Péronnas.

Poule T : St Denis les Bourg 2 reçoit Cormoz St Nizier 1 et Attignat 4 à **9 h 30** à St Denis les Bourg

Journée du 18 Novembre 2023 Changement de lieu

Poule F : Mille Etangs 1 reçoit Montluel 1 et Portes de l'Ain 1 à 10 heures à **Ambérieux en Dombes**.

Poule G : Mille Etangs 2 reçoit Jassans Frans 3 à 10 heures à **Ambérieux en Dombes**.

Journée du 9 Décembre 2023 Inversion de Plateau (Plateau Féminin à Montréal)

Poule A : Viriat 1 reçoit Montréal 1 à **10 heures** à Viriat.

Journée du 2 Décembre 2023

Poule A : Montréal 1 reçoit Hautecourt 1 et Bourg FO 1 à **10 heures** à Montréal.

3^e Phase U11

Au vu des résultats lors des deux premières Phases, nous vous ferons une proposition de Niveaux pour la 3^e Phase. Elle sera dans Foot Réduit certainement le mardi 19 Décembre 2023. Sans répons de votre part, nous considèrerons que vous l'acceptez. Vous avez jusqu'au **30 Décembre 2023** pour engager des équipes ou demander à changer de Niveau.

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 10 heures

Possibilité de jouer à 9 h 30, 10 h 30 ou 11 heures sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

U9

Championnat U9 2023/2024 2^e Phase

Accueil Foot Réduit Choisir la pratique U9

Le calendrier U9 est sur le site. **Il a été modifié. Merci de vérifier.**

La Poule Q compte 11 équipes (engagement de Leyment 2).

La poules W se retrouve avec 11 équipes (engagement de Thoisy 4).

Cormoz St Nizier 1 rejoint la poule Z qui passe à 10 équipes.

Attignat 3 et 4 sont engagées en poule ZA qui passe à 10 équipes.
Cormoz St Nizier 1 rejoint la poule Z qui passe à 10 équipes.
La poule ZC ne compte plus que 9 équipes.

Compétition Championnat « U9 Phase 2 »

Les clubs recevant devront saisir un seul résultat (0 – 0) de toutes les rencontres U9 se déroulant chez eux et scanneront les feuilles de plateaux à l'aide de Footclubs.
Si problème de saisie, envoyer la feuille de plateau par mail au District.

Modifications

Journée du 18 Novembre 2023

Poule Z A : Le plateau a lieu à Attignat.

Poule ZC : Le plateau a lieu à Hautecourt.

Journée du 25 Novembre 2023

Poule Z : Le plateau a lieu à Cormoz.

Journée du 9 Décembre 2023

Poule A : A Veyziat

Veyziat 1 et 2, Arbent 1, 2 et 3, Montréal 1 et 2

A Dortan

Dortan 1 et 2, Plastics Vallée 1 et 2, Valsrhône 1 et 2

Poule X : Les équipes d'Essor Bresse Saône étant au Plateau Féminin à Montréal, le plateau se déroulera à Neuville les Dames et ne comptera que 8 équipes.

3^e Phase U9

Vous avez jusqu'au **30 Décembre 2023** pour engager des équipes ou demander à changer de Niveau.

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 10 heures

Possibilité de jouer à 9 h 30, 10 h 30 ou 11 heures sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

Les plateaux débutent à **9 h 30**

A St Maurice de Beynost (Ain Sud)

A Miribel (Le Mas Rillier)

U7

Championnat U7 2023/2024 2^e Phase

Accueil Foot Réduit Choisir la pratique U7

Merci de nous envoyer vos calendriers.

Compétition Championnat « U7 Phase 2 »

Les clubs recevant devront saisir un seul résultat (0 – 0) de toutes les rencontres U7 se déroulant chez eux et scanneront les feuilles de plateaux à l'aide de Footclubs.

Si problème de saisie, envoyer la feuille de plateau par mail au District

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 10 heures pour certains secteurs et 13 h 30 ou 14 heures pour d'autres

Possibilité de jouer à 9 h 30, 10 h 30 ou 11 heures sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Rapport des tests in-situ des terrains synthétiques

- Terrain de Fétan 1 NNI 014270101 – classement au niveau T3 SYN jusqu'au 01 septembre 2028.

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Installation du stade municipal de Mionnay NNI 012480101 – installation à reprendre avant la fin d'année 2023 pour lever des non conformités dont une majeure.
- Installation du stade municipal de Champagne en Valromey NNI 010790101 – classement au niveau T6PN jusqu'au 16 novembre 2033.
- Installations des stades de la Bèche 1 et 2 de Saint André sur Vieux Jonc NNI 014360101 et NNI 014360102
 - NNI 014360101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
 - NNI 014360102 – rapport à rédiger la CDTIS.
- Installation et éclairage du stade des Rousses de Béon NNI 010390101 – rapports à rédiger par la CDTIS.
- Eclairage du stade des Buclanes de Certines NNI 010690101 -rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du stade de la CRAZ de Montagnat NNI 012540101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du stade de La Chassagne 1 de Manziat NNI 012310101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Prochaines programmations

- Eclairages des complexes sportifs 1 et 2 de Chalamont NNI 010740101 et 010740102
- Installation du stade Jean Christin de Serrières de Briord NNI 014030101

Informations générales

Le dispositif légal des infrastructures

En application de l'article R143-2 du code de construction et de l'habitation, un stade de football est par définition un Etablissement Recevant du Public (ERP) de type PA (Plein Air) tandis qu'une salle ou un gymnase de futsal est un ERP de type X (centre sportif couvert)

Classement des Etablissements

+ de 1500 personnes catégorie 1 groupe 1

701 à 1500 personnes catégorie 2 groupe 1

301 à 700 personnes catégorie 3 groupe 1

Moins de 300 personnes catégorie 4 groupe 1

Etablissement sportif couvert : catégorie 5 groupe 2

Cela se traduit par la rédaction d'un AOP

(Arrêté d'Ouverture au Public) + de 300 personnes

ou

Une AAC (Attestation Administrative de Capacité) – de 300 personnes en type PA (Pleine Air) ou pour un gymnase

Pour la CDTIS : JF JANNET